

## L'Observatoire MNT dresse l'état des lieux de l'absentéisme dans la fonction publique territoriale

**Le taux d'absentéisme au travail augmente en France et la fonction publique territoriale n'est pas épargnée. Tendances, causes, difficultés liées aux moments de basculement potentiels de l'arrêt et perspectives... L'Observatoire MNT établit dans sa 29<sup>e</sup> étude nommée *Absences au travail, des repères pour agir dans les services publics locaux*, un état des lieux complet de la situation actuelle.**

Cette nouvelle étude de l'Observatoire MNT ouvre un cycle de recherche dédié aux arrêts de travail. Cette première publication vise à donner les clés pour comprendre une réalité plus nuancée et complexe que les raccourcis tendent à le faire croire, d'en déceler les causes, multiples et cumulatives, et nouvelles formes. Au-delà des indicateurs habituels, cette étude est allée chercher les représentations des décideurs et acteurs territoriaux pour nous dresser un état des lieux des absences au travail dans la fonction publique territoriale (FPT) complété par une recherche sur ses facteurs explicatifs.

### L'augmentation de l'absentéisme, une tendance générale dans la société

Tous secteurs confondus, l'absentéisme est en augmentation depuis 2010. La succession de crises sanitaires et économiques a durablement impacté les arrêts de travail. Et la FPT dans tout ça ? Après une progression continue depuis le début des années 2000, son taux d'absentéisme s'est stabilisé à son plus haut niveau : 9,7 % en 2022 (Relyens). Bien que supérieur, il s'avère proche de celui du secteur privé (6,7 %, Ayming AG2R La Mondiale) pour des métiers similaires à ceux de la FPT.

### Pourquoi une telle hausse ?

L'analyse des facteurs explicatifs des absences, menée par l'Observatoire MNT, montre un phénomène aux racines multiples. Parmi elles, la pénibilité des métiers territoriaux avec leur surexposition aux contraintes physiques et aux risques professionnels, le manque de vision RH et d'anticipation des trajectoires professionnelles, et le vieillissement participent à faire croître l'absentéisme. Chaque acteur témoigne de son point de vue. Selon les élus locaux interrogés\*, viennent avant tout des facteurs extérieurs\* : la réduction des moyens financiers, l'augmentation du coût de la vie, la hausse des missions confiées aux collectivités. Alors que pour les décideurs administratifs et les acteurs médicaux\*, les motifs sont davantage d'ordre personnel ou liés au travail. Ils citent en premier un sentiment d'usure physique ou morale, des fragilités de santé personnelles, suivis de très près par des motifs collectifs liés à la charge de travail et au climat général. Ils sont unanimes sur la nature RH plutôt que financière des difficultés soulevées par la gestion des arrêts de travail et des moments charnières des arrêts.

### Un changement de posture à opérer ?

À la veille de l'entrée en vigueur de l'obligation des employeurs territoriaux à participer à la complémentaire prévoyance et en santé de leurs agents, l'étude propose de faire de l'absentéisme un indicateur qui se pilote. Actuellement considéré par les DGS et DRH comme un indicateur financier (55 %) plutôt qu'un outil de pilotage RH (47 %) \*, l'absentéisme doit servir de révélateur de dysfonctionnements de plusieurs natures, avec un message sur l'état de santé des agents, leurs conditions de travail, et le fonctionnement organisationnel de la collectivité.

Retrouvez les résultats de la 29<sup>e</sup> étude de l'Observatoire MNT : « **Absences au travail, des repères pour agir dans les services publics locaux** » ici :



[Le Cahier complet de l'étude](#)

[La synthèse](#)

La MNT organisait le 10 octobre dernier un colloque à l'occasion duquel elle a présenté les résultats de l'étude : « Absences au travail, des repères pour agir dans les services publics locaux ». En présence de Didier Bée, président de la MNT et de Laurent Besozzi, président de l'Observatoire MNT, l'événement a réuni DGS, maires, acteurs et experts du monde de la FPT.



De gauche à droite : Emmanuelle Rivoallan, DRH de Brest Métropole Ville de Brest, représentante de l'ANDRHDT, Guillaume Gonon, directeur du pôle santé du CDG du Rhône, Célia Escurat, vice-présidente de l'ADGCF, DGS de la communauté des communes Haute-Corrèze communauté, Laurent Besozzi, président de l'Observatoire MNT, Didier Bée, président de la MNT, Chantal Gantch, maire de Savignac-de-l'Isle, vice-présidente de l'AMRF, Florence Baco-Ambrass, vice-présidente du SNDGCT, Jean Dumonteil, journaliste, Dr. Laetitia Paoloaggi, médecin conseil, responsable du service médical de la MNT.

\*Source : sondage BVA MNT par téléphone auprès de 503 acteurs clés dans les différents types et strates de collectivités territoriales : 105 élus, 318 décideurs administratifs (DGS et DRH), 80 acteurs médicaux, approfondi par 23 entretiens individuels d'experts (prévoyance, ressources humaines, santé au travail, précarité) et de décideurs territoriaux.

## Contacts presse :

Anne Duthilleul – [anne.duthilleul@mnt.fr](mailto:anne.duthilleul@mnt.fr) – 06 09 52 39 17

Stephen Soret – [stephen.soret@mnt.fr](mailto:stephen.soret@mnt.fr) – 06 46 49 68 94

## La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), « Être utile est un beau métier »

Présidée par Didier Bée et dirigée par Laurent Adouard, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle des agents des services publics locaux en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des services publics locaux et de leurs personnels. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis 2017, la MNT fait partie du Groupe VYV dont elle est membre fondateur.

[www.mnt.fr](http://www.mnt.fr)

[www.twitter.com/mutuellemnt](https://www.twitter.com/mutuellemnt)

## Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d'agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,4 milliards d'euros.



[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

